

Prix : 0,60 euros



Supplément n°2 au SNES Bretagne n°83 de novembre 2008

Spécial COPsy Elections 2008

Publication du Syndicat National des Enseignements du Second degré
24 rue Marc Sangnier – 35200 RENNES – Tél. : 02.99.84.37.00
Fax : 02.99.36.93.64 – Mail : s3ren@snes.edu
Site Internet : www.rennes.snes.edu - CPPAP : 1110 S 05594
Directrice de la publication : Christelle Carnet
Réalisation/PAO : Paméla Deline
Imprimé par nos soins

Le Mardi 2 Décembre 2008, Vous élirez vos commissaires paritaires

Les CAP, composées à parité d'élus du personnel et de représentants de l'administration, sont consultées sur les actes de gestion qui vous concernent personnellement (notation administrative, avancement d'échelon, promotions, mutation, etc.). Pour nous, elles sont une garantie contre l'arbitraire et l'autoritarisme, tout en permettant l'expression de nos revendications. Le SNES vous propose d'élire des collègues qui, comme vous, exercent leur métier de COPsy ou de D.CIO.

Engagés dans une activité militante, soucieux d'allier défense individuelle, défense du métier et défense du service public, nous agissons sur la base de principes clairs, en cohérence avec les choix généraux du SNES, fondés sur la solidarité et la justice.



Dans les instances paritaires, représentants de la catégorie sur une liste du SNES :

◆ **Nous agissons** concrètement pour la défense des personnels et de leur statut. En particulier, nous dénonçons avec vigueur que les personnels d'orientation soient désignés comme "boucs émissaires" des dysfonctionnements de l'orientation et des difficultés d'insertion sur un marché du travail en crise.

◆ **Nous veillons** au respect des règles lors des commissions paritaires (congrés formation, notation, mutations). Chaque année, à l'occasion des opérations liées aux demandes de mutation des personnels, nombreux sont les collègues qui nous sollicitent pour les conseiller dans leurs démarches. Nous constatons chaque année que les craintes exprimées par le SNES, quand le *mouvement déconcentré* a été mis en place, se confirment au fil du temps : *ce mouvement freine la mobilité inter académique.*

◆ **Nous réaffirmons** en permanence la nécessité d'une augmentation significative du nombre de postes de titulaires. Aujourd'hui, il faudrait **créer dans notre académie plus de 50 postes pour approcher l'objectif d'1 COPsy pour 1000 élèves** du second degré. Nous en sommes en loin !

◆ **Nous réclamons** que des personnels contractuels soient recrutés pour assurer les remplacements et, pour les intérimaires, la prise en compte complète de leur ancienneté dans le calcul de leur reclassement.

En dehors des instances paritaires :

◆ **Nous proposons** des stages de formation concernant le métier de COPsy et, plus largement, les questions d'éducation. Les stages de la FSU et de l'Observatoire académique des pratiques professionnelles sont ouverts aux COPsy : c'est l'occasion de débattre avec l'ensemble des collègues de l'Education et les personnels d'autres ministères syndiqués à la FSU.

◆ **Nous organisons** des réunions syndicales pour informer, réfléchir, débattre, pour préparer et mettre en oeuvre les actions nécessaires. Dernier en date : 23 octobre 2008 (cf. photo)



Toutes les raisons de voter SNES aux élections professionnelles !

Le SNES développe une conception de l'orientation qui s'appuie sur la construction des projets d'avenir pour élever le niveau d'aspiration, mobiliser les élèves pour leurs études et combattre les déterminismes.

Il refuse les impératifs d'une orientation réduite à l'adaptation à l'emploi et porte l'exigence d'un rôle reconnu et étendu pour les Copsy et les DCIO. Il est attaché à leur spécificité de psychologues, essentielle dans l'aide individualisée des publics, pour apporter aux équipes éducatives une approche irremplaçable dans la contribution à la réussite, la prévention des décrochages et la construction pour tous de parcours ambitieux et qualifiants, indispensables aux évolutions de la société et des métiers futurs.

Le SNES défend le rôle du CIO, ancré dans l'Education Nationale, service public et gratuit de proximité pour l'information, l'aide à l'élaboration des projets scolaires et professionnels, la prévention des sorties sans qualification, fondés sur l'objectivité et le respect de la personne.

Alors que le Ministère prévoit d'élever le niveau de recrutement des enseignants au Master, le SNES exige que soit pris en compte le niveau actuel du DECOP dans la revalorisation indispensable de la profession et demande pour tous les conseillers l'intégration des actuels indices des DCIO (correspondant à la hors classe des certifiés), un régime indemnitaire équivalent à celui des certifiés, une nouvelle échelle équivalente à celle des agrégés pour les DCIO et la revalorisation des indemnités.

Le SNES revendique l'établissement d'un plan pluriannuel de recrutement afin d'aboutir en 5 ans à un taux de prise en charge n'excédant pas 1000 élèves du second degré.

Nos atouts : nous nous appuyons sur un réseau national organisé et dynamique (le collectif national COPsy/DCIO du SNES) mais aussi sur une bonne connaissance des situations locales.



ELECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES

DIRECTEURS DE CIO ET CONSEILLERS D'ORIENTATION - PSYCHOLOGUES

SCRUTIN DU 2 DÉCEMBRE 2008

5 titulaires, 5 suppléants

Liste présentée par



SNES, Syndicat National des
Enseignements de Second Degré



FSU, Fédération Syndicale Unitaire

Directeurs de centre d'information et d'orientation

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Conseillers d'orientation - psychologues

1. **RENAULT Claudine**
C.I.O. de Rennes Nord - 35
2. **LE PAGE Christine**
C.I.O. de Dinan - 22
3. **JAGUIN - LE GOFF Sylvie**
C.I.O. de Quimper - 29
4. **ROBERT Christian**
TZR - C.I.O. de Lorient - 56
5. **DELORME Françoise**
C.I.O. de Redon - 35
6. **POUYADE - HAMDAOUI Régine**
C.I.O. de Saint-Brieuc - 22

Déléguée de liste
Claudine Renault

Signez et faites signer le plus largement possible la pétition contre le remplacement des COPsy par des enseignants.